

Séance du 19 juin 2017

Nombre de délégués	62
Nombre en fonction	62
Nombre de présents	37
Nombre ayant donné procuration	8
Nombre d'excusés	14
Nombre d'absents	3

1) Adoption du compte rendu de la séance du 5 avril 2017

L'Assemblée syndicale,

décide
à l'unanimité

- d'adopter le compte rendu de l'Assemblée du 5 avril 2017.

Pour extrait conforme,
Sarrebuck, le 19 juin 2017
Le Président
Roland Roth

Séance du 19 juin 2017

Nombre de délégués	62
Nombre en fonction	62
Nombre de présents	37
Nombre ayant donné procuration	8
Nombre d'excusés	14
Nombre d'absents	3

2) Présentation et adoption du rapport d'activités 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 18.2 des Statuts du GECT,

L'Assemblée syndicale,

décide
à l'unanimité

- d'adopter le rapport d'activités 2016 du GECT tel que présenté en séance du 19 juin 2017.

Pour extrait conforme,
Sarrebruck, le 19 juin 2017
Le Président
Roland Roth

Séance du 19 juin 2017

Nombre de délégués	62
Nombre en fonction	62
Nombre de présents	37
Nombre ayant donné procuration	8
Nombre d'excusés	14
Nombre d'absents	3

3) Validation de la demande de concours pour le projet « Structures transfrontalières d'accueil de la petite enfance » (Babylingua) auprès d'Interreg

L'Assemblée syndicale,

décide
à l'unanimité

- d'approuver le portage du projet Interreg VA « Structures transfrontalières d'accueil de la petite enfance » (Babylingua) par l'Eurodistrict SaarMoselle pour un budget total de 5.337.025,00 € et un montant FEDER demandé de 2.281.312,00 €,
- de valider la demande de concours auprès du programme Interreg VA pour un montant de subvention de 223.875,00 € pour l'Eurodistrict,
- d'accepter l'apport d'un financement propre de l'Eurodistrict à hauteur de 149.250,00 € répartis sur six années budgétaires et refinancés par une participation des partenaires du projet,
- de prévoir les montants nécessaire dans son budget et
- d'autoriser M. le Président à signer tous les documents nécessaires au dépôt et au suivi de la demande de concours.

Pour extrait conforme,
Sarrebruck, le 19 juin 2017
Le Président
Roland Roth

Séance du 19 juin 2017

Nombre de délégués	62
Nombre en fonction	62
Nombre de présents	37
Nombre ayant donné procuration	8
Nombre d'excusés	14
Nombre d'absents	3

4) Autorisation de préparer et déposer une fiche synthétique de demande de concours pour la mise en œuvre de la future convention sanitaire MOSAR

L'Assemblée syndicale,

décide
à l'unanimité

- d'autoriser le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de préparer et déposer une fiche synthétique de demande de concours auprès du programme Interreg VA pour un projet de mise en œuvre de la future convention sanitaire MOSAR.

Pour extrait conforme,
Sarrebuck, le 19 juin 2017
Le Président
Roland Roth

Séance du 19 juin 2017

Nombre de délégués	62
Nombre en fonction	62
Nombre de présents	37
Nombre ayant donné procuration	8
Nombre d'excusés	14
Nombre d'absents	3

5) Autorisation de préparer et déposer une fiche synthétique de demande de concours pour la remise en route de la ligne de bus entre Saint-Avold et Sarrelouis

L'Assemblée syndicale,

décide
à l'unanimité

- d'autoriser le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de préparer et déposer une fiche synthétique de demande de concours auprès du programme Interreg VA pour le projet de remise en service de la ligne de bus transfrontalière entre Saint-Avold et Sarrelouis.

Pour extrait conforme,
Sarrebruck, le 19 juin 2017
Le Président
Roland Roth